



DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

N° 51/2020

**OBJET : Election des vice-  
présidents**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU 9 JUILLET 2020**

**L'an deux mil vingt, neuf juillet,**

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 3 juillet 2020.

**PRÉSENTS :**

**Pour la Commune de BARBENTANE :** DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

**Pour la Commune de CABANNES :** GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian.

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, AMIEL Cyril, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

**Pour la Commune d'EYRAGUES :** GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

**Pour la Commune de GRAVESON :** PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

**Pour la Commune de MAILLANE :** LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

**Pour la Commune de MOLLEGES :** CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

**Pour la Commune de NOVES :** JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

**Pour la Commune d'ORGON :** PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

**Pour la Commune de PLAN d'ORGON :** LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

**Pour la Commune de ROGNONAS :** PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

**Pour la Commune de SAINT- ANDIOL :** ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie

**Pour la Commune de VERQUIERES :** MARTIN-TEISSERE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la Commune de CABANNES :** CHASSON Christian (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges)

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** DARASSE Adelaïde.

Mme la Présidente expose que les Vice-Présidents et autres membres du Bureau sont, à l'instar du Président, élus au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 6

Nuls : 1

Exprimés : 35

Ont obtenus : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE 35 voix

Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Pierre-Hubert MARTIN au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 5

Nuls : 1

Exprimés : 36

Ont obtenus : M. Pierre-Hubert MARTIN 36 voix

Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Michel PÉCOUT au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 3

Nuls : 0

Exprimés : 39

Ont obtenus : M. Michel PÉCOUT 39 voix

Monsieur Michel PÉCOUT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Max GILLES au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-



Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 4  
Nuls : 0  
Exprimés : 38  
Ont obtenus : M. Max GILLES 38 voix

Monsieur Max GILLES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Georges JULLIEN au poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 6  
Nuls : 2  
Exprimés : 34  
Ont obtenus : M. Georges JULLIEN 42 voix

Monsieur Georges JULLIEN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Président propose de procéder à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Madame Jocelyne VALLET au poste de 6<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 3  
Exprimés : 39  
Ont obtenus : Mme Jocelyne VALLET 39 voix

Madame Jocelyne VALLET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installée.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Yves PICARDA au poste de 7<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 8  
Nuls : 0  
Exprimés : 34  
Ont obtenus : M. Yves PICARDA 34 voix



Monsieur Yves PICARDA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 7<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Jean-Christophe DAUDET au poste de 8<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 16  
Nuls : 4  
Exprimés : 22  
Ont obtenus : M. Jean-Christophe DAUDET 22 voix

Monsieur Jean-Christophe DAUDET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 8<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Madame Nathalie GIRARD au poste de 9<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 4  
Nuls: 0  
Exprimés : 38  
Ont obtenus : Mme Nathalie GIRARD 38 voix

Madame Nathalie GIRARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installée.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 10<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Daniel ROBERT au poste de 10<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42  
Blancs : 2  
Nuls : 0  
Exprimés : 40  
Ont obtenus : M. Daniel ROBERT 40 voix

Monsieur Daniel ROBERT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 10<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Eric LECOFFRE au poste de 11<sup>ème</sup> Vice-

Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 5

Nuls : 0

Exprimés : 37

Ont obtenus : M. Eric LECOFFRE 37 voix

Monsieur Eric LECOFFRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 11<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Serge PORTAL au poste de 12<sup>ème</sup> Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 6

Nuls : 0

Exprimés : 36

Ont obtenus : M. Serge PORTAL 36 voix

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

**Fait à Eyragues, le 9 juillet 2020,**

Pour Extrait Conforme,  
**La Présidente,**  
**Corinne CHABAUD**



Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le 15/07/2020



ID : 013-200035087-20200709-51\_2020-DE